



# LE GRAND BOND EN ARRIÈRE POUR LES CPE

La publication le 30 janvier de l'avis du CSP sur l'organisation du collège a jeté l'émoi sur les professionnels de l'éducation. La mise en place des groupes de niveau va avoir une forte incidence sur le fonctionnement des vies scolaires et sur le métier de CPE.

## LES CONSÉQUENCES DE CETTE RÉFORME SUR LE MÉTIER :

En effet le CSP préconise de "recentrer les missions CPE sur le respect du règlement intérieur par les élèves et leurs parents et le soutien vigilant à l'autorité des enseignants en cas de difficulté avec un élève."

Les CPE sont en passe d'être ramenés au rôle de "Surgé" des années 70 et à une dimension de maintien de l'ordre bien éloignée des réalités de leur métier. Pour les CPE, ce grand bond en arrière est inacceptable !

En réduisant l'exercice professionnel à ces injonctions, la **polyvalence qui fait tout l'intérêt du métier va disparaître.**

Le **tri scolaire** organisé en 6ème/5ème va générer des tensions parmi les élèves, des problèmes de discipline, une sérieuse atteinte à l'estime de soi et **le climat des établissements va s'en trouver dégradé.**

Les **mises en barrette** des cours de mathématiques et de français va remplir davantage des **salles d'études** déjà surchargées.

La détérioration des emplois du temps va conduire les parents d'élèves à autoriser davantage la sortie de leur enfant en cours de journée.

Exerçant dans des conditions de travail déjà fortement dégradées, les CPE refusent cette réduction de leur métier. **Signez la pétition "Le choc des savoirs c'est non !" en flashant ce QR code.**

**CHOC** des **SAVOIRS**  
C'est **NON !**

Je signe la pétition



### Ce que revendique le Sgen-CFDT pour les CPE :

- » l'abandon des groupes de niveau
- » le maintien du collège unique
- » des CPE polyvalents en nombre suffisant
- » des équipes d'AED formés et reconnus

